

AGRICULTURE AU SEIN DE L'UNIVERSITE OMAR BONGO : ENTRE RELANCE ET DIVERSEITES

Pacôme TSAMOYE

CENAREST / GREDS

tsamoyep@yahoo.fr

Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU (ép. NZÉ)

Université Omar Bongo – Département de Géographie / CERGE

leticiasello@gmail.com

Résumé :

Depuis plus de deux décennies, l'agriculture maraîchère développée au sein de l'Université Omar Bongo (UOB) a régulièrement été critiquée par certains usagers, riverains et l'ONG Plurmea. En réponse à ces dénonciations, les autorités universitaires ont ordonné son retrait en avril 2021, bien que cette décision n'ait été mise en œuvre qu'en janvier 2024. Pourtant, quelques mois après cette application, notamment en octobre de la même année, l'agriculture a fait sa réapparition dans cet espace. Pourquoi ce retour alors que l'ONG Plurmea avait sollicité les plus hautes autorités en charge de la gestion de l'environnement pour mettre un terme à cette activité, accusée de nuire au cours d'eau Awondo qui traverse cet espace ? Pourquoi les autorités universitaires autorisent-elles la reprise, voire l'expansion de cette activité ? Afin de mieux comprendre les raisons de ce retour, une enquête sur le terrain a été menée, reposant principalement sur une approche méthodologique qualitative. Cette investigation a permis de mettre en évidence que les enjeux liés à l'entretien des espaces verts sont le principal facteur expliquant la reprise de l'agriculture au sein de l'UOB, répondant ainsi à des fonctions environnementales et paysagères. Par ailleurs, cette reprise se distingue par la diversité des activités agricoles et des acteurs impliqués.

Mots-clés : Agriculture, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon, Relance

Abstract :

For over two decades, market gardening activities carried out within Omar Bongo University (UOB) have been regularly criticized by certain users, local residents, and the NGO Plurmea. In response to these denunciations, university authorities ordered the removal of these activities in April 2021, although the decision was only implemented in January 2024. However, just a few months after its enforcement, particularly in October of the same year, agricultural activities reappeared in this space. Why this return, when the NGO Plurmea had appealed to the highest environmental authorities to put an end to this activity, accused of harming the Awondo stream that runs through the area ? Why have university authorities authorized the resumption (even the expansion) of these practices? To better understand the reasons for this revival, a field survey was conducted, based primarily on a qualitative methodological approach. The investigation revealed that issues related to the maintenance of green spaces are the main factor explaining the return of agriculture to the UOB campus, thereby serving both environmental and landscaping functions. Furthermore, this revival is characterized by a diversity of agricultural activities and a variety of actors involved.

Introduction

Pratiquer l'agriculture urbaine engendre de nombreux défis, notamment en matière de foncier (Koffie-Bokpo et Adaye, 2014). En effet, les pratiques, organisations et techniques liées à cette activité ne sont pas toujours en phase avec les normes modernes d'urbanisation. Parmi les principaux problèmes figurent l'occupation illégale de l'espace, l'utilisation des eaux usées, l'élevage en milieu urbain, le non-respect des espaces publics et la dégradation de l'environnement. C'est pour cette raison que dans la majorité des cas, cette agriculture ne faisait pas autrefois partie intégrante de la planification urbaine, car étant considérée comme une activité temporaire et informelle (Robert et Petit-Berghem, 2022). Toutefois, cette vision a fortement évolué au point que cette activité est désormais encouragée pour répondre aux problèmes du chômage, de la préservation de l'environnement, de l'autosuffisance alimentaire et de la sécurité alimentaire. Comme exemple, le cas de la Côte d'Ivoire, où « en 1978, l'État ivoirien a aménagé des périmètres agricoles à Sinématali (au nord du pays), le long du fleuve Bandama, pour le développement et la production des fruits et légumes » (Koffie-Bokpo et Adaye, 2014 : 144).

Ainsi, aujourd'hui, dans de nombreuses villes telles que Paris (France), Montréal (Canada), Nairobi (Kenya), Rosario (Argentine), l'agriculture urbaine est encadrée par les politiques publiques et intégrée aux stratégies de développement et d'urbanisme, car les municipalités sont de plus en plus conscientes de son importance (Dubbeling et Sandandreu, 2003). Toutefois, dans plusieurs pays sous-développés, les citadins qui la pratiquent sont confrontés à d'importantes difficultés d'accès au foncier, en fonction des opportunités qu'offrent l'urbanisation. C'est notamment le cas de la ville de Meknès au Maroc (Valette et Dugué, 2017). Dans la majorité des cas, ils se résignent à exploiter des espaces de bas-fonds non *édificandi*, souvent inappropriés et dangereux (Libongui et al., 2022 : 243).

Néanmoins, dans les villes de ces pays, l'agriculture urbaine s'adapte également aux politiques urbaines (Parrot et al., 2015) et évolue en suivant l'extension urbaine, bien que les espaces appropriés pour pratiquer correctement cette activité sont rares. À Libreville, en particulier, l'agriculture urbaine se heurte constamment au problème

foncier, entraînant une certaine anarchie. Elle est régulièrement confrontée à l'expropriation de ses espaces au profit de nouvelles constructions, ce qui la constraint à se déployer principalement dans les bidonvilles (Libongui, 2022). C'est notamment le cas à l'Université Omar Bongo (UOB), la plus grande et première institution universitaire du pays, où le maraîchage se développe depuis plus de deux décennies. Il s'intensifie principalement dans les espaces non bâties, à proximité des trois facultés que compte l'université, et particulièrement dans les zones de bas-fonds, afin de profiter du cours d'eau Awondo.

Or, cette activité agricole au sein de l'université a été dénoncée par certains usagers et riverains (Tsamoye et Sello Madoungou, 2024b), ainsi que par l'ONG Plurmea (Alomo, 2021), qui a réussi à convaincre les autorités d'en ordonner le retrait en avril 2021. Toutefois, cette décision n'a été appliquée qu'en janvier 2024, avant que l'activité ne reprenne en octobre de la même année. Alors, pourquoi les autorités universitaires permettent-elles sa reprise, voire son développement ? Telle est la préoccupation que soulève le retour du maraîchage à l'UOB.

Ce travail a pour but de comprendre les bienfaits d'une activité décriée, jugée nuisible pour l'environnement, détériorant l'image de l'institution et occupant un espace réservé à la construction d'amphithéâtres. En conséquence, nous émettons l'hypothèse selon laquelle le retour des maraîchers burkinabés, ainsi que la présence d'autres agriculteurs, contribuent à l'entretien des espaces non bâties de l'UOB.

Il s'inscrit dans la continuité des nombreuses recherches scientifiques consacrées aux problématiques liées à la pratique de l'agriculture en milieu urbain, en particulier celles menées par des sociologues, agronomes et géographes (Olahan, 2010 ; Aubry et Manouchehri, 2019 ; Yemmafouo, 2014 ; McElroy, 2017 ; Robineau, 2015). Plusieurs de ces auteurs ont également mis en évidence les rôles et fonctions multiples de l'agriculture urbaine. Malgré la diversité des approches adoptées, il ressort que cette pratique soulève de nombreux défis, tout en offrant des réponses concrètes aux enjeux urbains, quels que soient les contextes géographiques.

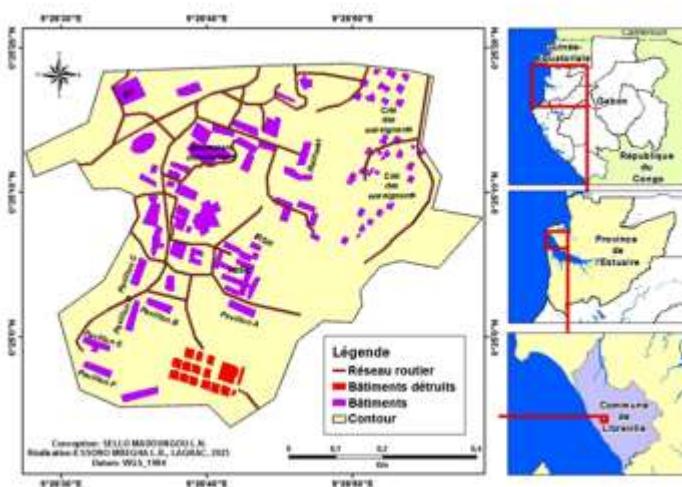
Dans les pays en développement, l'agriculture urbaine connaît un essor considérable, en dépit des nombreuses difficultés auxquelles elle se heurte (Mougeot et Moustier, 2004). Elle requiert, par ailleurs, un encadrement ou un recadrage adapté aux réalités locales (Scheromm et

Crétin, 2021 ; Lardon et Loudiyi, 2013 ; Robineau, 2015). Sa pratique constitue ainsi un objet d'étude complexe, qui mérite d'être abordé sous des angles pluriels et croisés, afin de promouvoir une approche intégrée du phénomène.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente analyse, en mettant en lumière la complexité d'une activité à la fois controversée et pourtant largement reconnue pour ses fonctions sociales, économiques et environnementales. Les résultats de l'enquête de terrain menée au sein de l'Université Omar Bongo en apportent une illustration concrète

La figure 1 présente la localisation de l'UOB. Cette université est située dans le premier arrondissement de la ville de Libreville, dans la province de l'Estuaire, au Gabon. Avec une superficie de 32 ha, elle est structurée en deux grandes parties : la première est bâtie, correspondant aux bâtiments réservés à l'administration et aux salles de classe des trois facultés. La deuxième est constituée d'espaces verts.

Figure 1 : Localisation de l'UOB



1. Méthodologie

Cet article examine l'activité agricole au sein de l'UOB en mettant particulièrement l'accent sur les facteurs favorisant son retour

rapide dans cet environnement, ainsi que sur les innovations qui y sont associées. À cette fin, une approche méthodologique essentiellement qualitative a été adoptée.

Dans un premier temps, elle a impliqué la recherche de documents pertinents afin de délimiter le sujet d'étude et de concrétiser la rédaction de ce travail. Dans cette optique, plusieurs documents généraux sur l'agriculture urbaine, ainsi que sur l'activité maraîchère en particulier, ont été explorés. Cela comprenait tous ceux accessibles en ligne ou dans les bibliothèques. En outre, une documentation spécifique à l'agriculture urbaine, notamment celle relative au Gabon et plus particulièrement à Libreville, la zone d'étude, s'est révélée particulièrement utile. C'est notamment le cas de l'article rédigé par Line R. Alomo (2021), intitulé « Awondo : le maraîchage tue la rivière ! », qui met en lumière les dangers des pratiques agricoles en cours, notamment le mauvais usage des produits phytopharmaceutiques par les maraîchers de l'UOB, contribuant ainsi à la pollution de ce cours d'eau.

Il en va de même pour les articles de Pacôme Tsamoye et Leticia Nathalie Sello Madoungou (ép. Nzé), publiés en 2024, qui abordent l'agriculture maraîchère au sein de l'UOB, tant pour analyser les problèmes liés à cette activité économique que pour interroger l'accès au foncier des acteurs de cette agriculture. De plus, les contributions scientifiques sur cette thématique de Sandrine Mariella Bayendi Loudit et al. (2017) et de Gérald Emmanuel Libongui (2022) ont permis d'examiner ce phénomène à une échelle plus large, celle de Libreville, en mettant en lumière le besoin croissant en produits maraîchers frais au Gabon et l'importance de cette activité pour l'amélioration des conditions économiques des populations de Libreville.

Pour comprendre le retour de l'agriculture à l'UOB, nous nous référons à la théorie de Luc Bodiguel (2008), qui met en évidence la dimension multifonctionnelle de l'agriculture urbaine. En effet, celle-ci repose sur le fait que, au-delà de répondre aux besoins alimentaires des urbains, l'agriculture urbaine, qui résulte de l'association paradoxale de deux concepts dichotomiques (qui évidemment ont fini par se rapprocher), est également une source d'emploi, de revenus et de compléments de revenus grâce à la commercialisation des produits. Elle contribue aussi à la gestion des espaces verts en assurant leur entretien. Ainsi, elle revêt des dimensions sociale, économique, écologique et environnementale. Cependant, c'est sur ce dernier aspect que nous nous focalisons afin de

mettre en lumière les dimensions environnementales et paysagères de l'agriculture pratiquée à l'université, justifiant ainsi son retour.

De plus, pour compléter l'approche méthodologique qualitative de cette analyse, des entretiens semi-directifs ont été réalisés entre octobre et novembre 2024 avec plusieurs acteurs impliqués dans la production agricole (six agriculteurs et un éleveur). Une trentaine d'étudiants ainsi que deux membres du personnel administratif ont également été interrogés durant cette même période. L'objectif général était d'échanger avec le personnel administratif de l'université, les différents producteurs, les usagers et les riverains de cet espace, afin d'identifier, à travers les questions posées, les facteurs expliquant le retour rapide de l'agriculture au sein de l'UOB après une courte période d'arrêt. Il s'agissait également de comprendre la structuration de cette activité économique dans ce contexte spécifique, ainsi que les fondements du développement de nouvelles pratiques agricoles.

Les réponses ont été obtenues oralement, avec une durée moyenne de 25 minutes par entretien. Les informations ont été consignées sous forme de prises de notes dans un bloc-notes. Bien que certains acteurs n'aient pas répondu favorablement à nos sollicitations, les données collectées se sont révélées suffisamment riches pour produire des résultats fiables.

Les informations recueillies ont été codées manuellement. Une analyse de contenu a ensuite été menée, consistant à regrouper les réponses par thèmes après plusieurs relectures, en se concentrant sur les éléments récurrents. Cette méthode a permis de faire ressortir, par exemple, les motivations des agriculteurs à cultiver dans l'enceinte de l'université, leur proximité géographique avec le site, ainsi que les modalités d'accès à la terre. Les tensions liées à cette pratique dans l'espace universitaire, les fonctions attribuées à cette activité, ainsi que les problèmes environnementaux qu'elle peut engendrer, ont constitué les principales thématiques retenues lors de l'analyse.

Par ailleurs, notre proximité avec le terrain d'étude a facilité l'accès aux personnes interrogées et a permis la mise en œuvre d'une observation participante. Toutefois, une posture réflexive a été adoptée afin de maintenir une distance analytique nécessaire à l'objectivité de l'analyse.

2. Résultats

2.1. Les enjeux liés à l'entretien des espaces verts : un facteur clé du retour de l'agriculture au sein de l'UOB

Le 15 mai 2021, le journal *L'UNION*, l'un des principaux quotidiens du Gabon, publiait un article intitulé « Awondo : le maraîchage tue la rivière ! ». Awondo est le cours d'eau qui traverse l'UOB et se jette dans la mer près du Centre Hospitalier Universitaire « Mères et Enfants » à Libreville. Cet article mettait en lumière les conséquences négatives de l'agriculture maraîchère pratiquée au sein de l'un des plus grands établissements d'enseignement supérieur du Gabon. Selon Line R. Alomo (2021 : 12), auteure de l'article, « cette activité pollue le cours d'eau du fait de l'utilisation de pesticides qui appauvrisse le sol et l'eau, entraînant la disparition des micro-organismes présents ».

En conséquence, l'objectif clairement poursuivi était de mener un plaidoyer pour inciter les autorités rectoriales à mettre fin à cette activité polluante pour le bassin hydrographique de la rivière Awondo, en raison de l'utilisation excessive des produits phytopharmaceutiques. À la suite de cette situation, le Président du Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU), Monsieur Jean-Noël Eya, annonça en mai 2022, d'après Lyonnell Mbeng Essone (2022), que « le gouvernement lors de plusieurs descentes au sein de l'UOB a constaté qu'il y avait des utilisations illicites de certaines zones. À cet effet, des instructions ont été données aux autorités universitaires dont le CNOU d'assainir le campus en déguerpissant tous les [...] agriculteurs que nous voyons depuis des années ».

Bien que la mise en œuvre de cette mesure gouvernementale ait accusé un retard, elle sera enfin exécutée en 2024. En effet, contrairement au paysage habituel de l'UOB, il était désormais facile de constater l'absence des agriculteurs au sein de l'université. Mieux encore, la nature semblait reprendre ses droits : l'herbe envahissait désormais les vastes espaces qui, récemment encore, étaient utilisés pour l'agriculture maraîchère. Cependant, le retour du maraîchage dont il est question ici, concerne plutôt celui des maraîchers burkinabés, qui non seulement sont les premiers à cultiver au sein de l'UOB, mais également, ce sont eux qui occupent plus d'espaces, de telle sorte que leur retrait soit plus visible à travers les espaces qu'ils occupaient (figure 2a).

Figure 2 : Vues d'un espace maraîcher avant et après

a. *Vue après le retrait des maraîchers*



Enquêtes de terrain, janvier 2024

b. *Vue après le retour du maraîchage*



Enquêtes de terrain, octobre 2024

Curieusement, dix mois plus tard environ, les activités agricoles en l'occurrence dirigées par les maraîchers burkinabés refaisaient leur apparition au sein de l'UOB. Les mêmes espaces étaient à nouveau envahis, et l'agriculture maraîchère semblait bel et bien de retour (figure 2b). Dès lors, une question s'imposait naturellement à l'esprit des observateurs de cette activité économique : pourquoi ce retour aussi rapide de l'agriculture dans cet espace ? Si cette activité était jugée « illicite » et qu'elle polluait effectivement le cours d'eau Awondo, pourquoi un tel retour en si peu de temps ?

Afin d'obtenir des réponses à ces questions et de comprendre les facteurs ayant provoqué ce retour rapide, une démarche a été engagée tant auprès des autorités administratives que des autres usagers de l'UOB. Bien que les premières n'aient pas souhaité se prononcer sur le sujet, les usagers nous ont révélé que cette situation découlait des difficultés liées à l'entretien des espaces verts de l'université. Par exemple, un gérant d'une petite épicerie au sein de l'université, nous confiera : « le terrain de l'UOB est grand. Ils ont mis les bâtiments en haut là-bas. Mais le reste là c'est l'herbe seulement. Et pour nettoyer ça, il faut beaucoup d'argent. C'est pour ça que les jardins sont là ». En d'autres termes, l'agriculture maraîchère pratiquée au sein de l'UOB demeure essentielle à l'assainissement de l'environnement universitaire, dans un contexte

visiblement marqué par des tensions financières liées aux difficultés d'entretien.

Face aux mêmes interrogations, une étudiante de l'université, nous fera part de l'information suivante : « l'UOB a été construite sur un terrain marécageux, notamment derrière les pavillons où habitent les étudiants. Et pendant l'arrêt des activités du maraîchage, il était fréquent de croiser et de tuer des serpents. Et c'est certainement parce qu'on commençait à se plaindre, qu'ils ont autorisé à nouveau les jardins. Depuis leur retour, la situation s'est quand même améliorée ». Un autre étudiant de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) déclarera ceci : « jealue le retour des jardiniers au sein de l'UOB. C'est vrai, je pense que ces gens [ndlr les maraîchers] n'ont rien à faire ici. Mais je crois que leur présence est utile pour l'entretien du site. Je crois que c'est pour cette raison qu'ils ont rapidement été de retour ».

En somme, le retour rapide de l'activité maraîchère pratiquée par les maraîchers burkinabés au sein de l'UOB s'explique par les difficultés liées à l'entretien des espaces verts. L'arrêt de cette activité ayant entraîné la prolifération d'herbes et de reptiles, constituant ainsi un danger potentiel pour les usagers. Toutefois, au-delà de ces raisons, il est tout aussi important d'examiner les caractéristiques de cette agriculture.

2.2. Un retour et des nouveautés : diversité d'activités agricoles et d'acteurs

Le deuxième aspect majeur de cet article concerne les nouveautés associées au retour de l'activité agricole au sein de l'UOB. À cet égard, l'observation réalisée sur le terrain a révélé des innovations, tant en termes de types d'activités agricoles que d'acteurs impliqués.

2.2.1. Entre agriculture et élevage, des activités agricoles diversifiées

Pacôme Tsamoye et Leticia Nathalie Sello Madoungou (ép. Nzé) ont mené plusieurs recherches sur l'agriculture au sein de l'UOB, notamment celle intitulée « Les problèmes posés par le maraîchage à l'Université Omar Bongo (UOB) du Gabon » (2024a). Le choix de se concentrer sur l'étude de l'agriculture maraîchère n'était pas anodin, car elle représentait l'activité agricole principale développée au sein de cette université. Cependant, la réalité est bien différente à l'ère du retour de cette activité économique.

Les observations menées sur le terrain ont d'abord révélé, comme par le passé, l'existence de périmètres maraîchers au sein de cet environnement. Les conditions de production demeurent similaires, notamment avec l'usage de produits phytopharmaceutiques. L'amarante, le piment, la tomate, les épinards, etc., figurent parmi les cultures produites dans l'espace universitaire. Bien que certains usagers continuent de soulever des préoccupations environnementales et sanitaires, cette activité économique reste courante sur le campus (figure 3).

Figure 3 : Une vue de l'agriculture maraîchère pratiquée à l'UOB



Source : Enquête de terrain, février 2025

Cette figure montre des cultures développées à l'UOB. On y distingue une zone défrichée après une phase de récolte, ainsi qu'une planche de *folon* (amarante) qui sera bientôt récoltée. L'observation des pratiques agricoles depuis un certain temps a permis de mettre en évidence deux techniques principales utilisées : le planting et le repiquage. Ces cultures sont réalisées tant sous des abris de fortune qu'en plein air, en fonction des spécificités de chaque spéculature.

Outre le maraîchage, deux autres activités agricoles se développent désormais sur le campus. La première est l'agriculture vivrière, que l'on observe sur certaines pentes parfois escarpées du

terrain, où les cultures suivent le rythme des saisons. On y trouve ainsi du maïs, du manioc et de la banane (figure 4). Ces images illustrent la polyculture pratiquée sur certains espaces de l'UOB, avec deux cultures essentielles à l'alimentation des Gabonais : le manioc et la banane.

Figure 4 : Vues de la polyculture développée à l'UOB



Source : Enquête de terrain, février 2025

Lorsqu'on lui demande pourquoi cultiver dans l'environnement universitaire, une agricultrice gabonaise résidant dans un logement adjacent à l'UOB, répond : « Les étrangers font de l'agriculture à l'UOB, pourquoi pas nous ? Nous sommes des Gabonais dans notre pays. Si on leur donne de l'espace, nous le voulons aussi. Surtout qu'avoir de la terre à Libreville n'est pas facile. Et puis, on les aide aussi dans l'entretien. » Quant à la question de savoir si elle dispose d'une autorisation pour cultiver dans ce milieu, elle répond par la négative : « Je n'ai pas eu d'autorisation pour faire mon jardin ici. J'ai juste fait comme les autres ».

Les réponses aux questions posées révèlent la réelle difficulté des autorités universitaires à maîtriser cet espace. Bien que la volonté de sécuriser cet environnement soit évidente, notamment avec la fermeture des accès situés au sud et à l'est, la zone ouest reste néanmoins accessible aux riverains.

En dehors de l'agriculture vivrière, une autre nouveauté est le développement de l'élevage qui concerne deux types d'animaux : les poules et les canards. Si l'élevage de poules est déjà opérationnel, la production de canards prend du retard. Toutefois, le bâtiment destiné à

cet élevage est déjà visible (figure 5). En interrogeant le promoteur de cette activité, sur l'opportunité de produire des canards au sein de l'UOB, il répond que « cet espace est idéal pour ce type d'activité. Ici, nous avons un cours d'eau qui peut permettre aux animaux de se promener librement. Et puis, même si je n'habite pas le quartier, cela ne nécessite pas ma présence constante ».

Figure 5 : Une vue du bâtiment devant servir à l'élevage de canards



Source : Enquête de terrain, février 2025

2.2.2. Des acteurs pluriels

Selon l'article scientifique rédigé par Pacôme Tsamoye et Leticia Nathalie Sello Madoungou (ép. Nzé) en 2024 (b), deux types d'acteurs étaient impliqués dans la production maraîchère au sein de l'UOB. Il s'agissait des maraîchers burkinabés, qui disposaient d'un espace relativement vaste, et de la coopérative étudiante Mutambe, qui cultivait sur une superficie de 500 m². En règle générale, les deux groupes produisaient les mêmes spéculations. Bien qu'on aurait pu parler de concurrence, il y avait en réalité une entente cordiale entre les deux groupes; les maraîchers burkinabés servant de formateurs pour aider les membres de la coopérative dans le processus de maturation des plantes maraîchères.

Le retour des maraîchers burkinabés s'est accompagné du retrait des maraîchers étudiants qui, composé d'une dizaine d'étudiants, exerçaient leur activité depuis 2021. En effet, entre mai et juin 2024, ils ont été sommés d'arrêter leur activité sous peine de sanctions de la part des autorités universitaires. Cette décision s'inscrit sans doute dans la continuité de celle prise pour le retrait des maraîchers étrangers, décision longtemps attendue, estimant que cette activité ne devait pas exister au sein de l'université. Cependant, leur retrait a été avantageux pour les maraîchers étrangers, qui, une fois de retour, ont élargi leurs superficies jusque dans les zones où cultivait la coopérative étudiante.

Après le retour du maraîchage suite à l'arrêt momentané des activités, deux nouveaux acteurs sont désormais présents dans l'espace universitaire. En lien avec les différentes pratiques agricoles observées, il s'agit des producteurs vivriers et des éleveurs. Dans le premier cas, ce sont principalement des femmes agissant à titre individuel. Lorsqu'on lui demande la raison de sa présence dans l'espace universitaire, une agricultrice qui dispose d'un jardin vivrier derrière la bibliothèque universitaire, explique : « Ma présence n'est pas officielle. Je n'habite pas loin de mon jardin. Je profite simplement de cet espace, car il est difficile de trouver un endroit où cultiver dans mon quartier. Le prix des aliments au marché est élevé, et cela me permet de faire des économies ». De son côté, une autre cultivatrice, souligne ses difficultés financières : « Notre vie était plus facile quand mon mari travaillait encore. Mais il est maintenant à la retraite, et le quotidien est devenu difficile. Ce jardin nous permet non seulement d'avoir des aliments frais, mais il nous aide aussi à réduire nos dépenses ».

Les autres nouveaux acteurs de l'environnement universitaire sont les éleveurs. Deux cas se distinguent : ceux qui élèvent des poules et ceux qui se consacrent à la production de canards. En interrogeant ce dernier sur son profil, il nous a expliqué qu'il est toujours actif au sein de l'UOB, sans préciser le service dans lequel il travaille. Lorsqu'on lui a demandé comment il a obtenu l'espace qu'il exploite pour son activité, il a indiqué qu'il avait reçu l'autorisation de ses supérieurs hiérarchiques, qui avaient reconnu l'utilité de son activité. Il a ajouté que cette activité « lui permet de joindre les deux bouts », car ses revenus ne suffisent pas à couvrir toutes ses charges et à vivre décemment. Son objectif est de pratiquer cet élevage pour arrondir ses fins de mois et subvenir aux besoins de sa petite famille. Le choix de cette activité n'est pas fortuit : «

C'est vrai que je n'habite pas à proximité de l'UOB, mais elle n'a pas besoin de ma présence constante. Je peux donc y consacrer mon temps libre après le travail ».

3. Discussion

Le retour de l'agriculture maraîchère au sein de l'Université Omar Bongo s'explique par les enjeux liés à l'entretien des espaces verts, montrant ainsi ses fonctions environnementales et paysagères. Ce qui constitue un facteur clé de leur retour. C'est le premier résultat révélé par cette analyse. En effet, les autorités de l'université, chargées de l'entretien de cet espace, éprouvent visiblement d'énormes difficultés à le maintenir en état de propreté. C'est d'ailleurs ce qu'ont affirmé les personnes interviewées, constatant qu'après le retrait des maraîchers burkinabés en janvier 2024, les parties non bâties de l'université étaient envahies d'herbes, marquées par une prolifération de reptiles. On comprend ainsi qu'au-delà du fait que l'université ne soit pas un lieu naturellement destiné à l'agriculture, comme l'ont souligné 32,9 % des enquêtés, estimant que l'université ne devrait pas promouvoir cette activité (Tsamoye et Sello Madoungou, 2024a : 329), le maraîchage contribue à l'entretien des espaces libres de l'université. C'est probablement pour cette raison qu'elle a été reconduite.

C'est dans ce sens que le journal *Potagers urbains*¹, dans son article intitulé « Les bienfaits de l'agriculture urbaine pour les villes modernes », mentionne que « l'agriculture urbaine transforme le paysage des villes en favorisant la végétalisation », contribuant ainsi à l'embellissement de l'environnement. Sans trop nous attarder sur cet aspect esthétique, également cité comme un des avantages de l'agriculture urbaine, il reste néanmoins à prouver que le maraîchage à l'UOB présente un réel intérêt esthétique. Cependant, il participe à la propreté de l'environnement (Robineau, 2015), puisque ces maraîchers sont constamment sur le terrain. Dans ce contexte, laisser les maraîchers poursuivre leur activité peut être envisagé par les autorités universitaires comme une stratégie d'amélioration de l'espace universitaire, ne générant aucun coût financier. Bayé Sanni Bio et al. (2023 : 301) considèrent que « le rôle de l'agriculture peut être aussi pensé comme un outil d'aménagement urbain ». Si elle contribue à l'entretien de l'espace, son impact esthétique reste néanmoins

¹ <https://potagers-urbain.com/divers/les-bienfaits-de-lagriculture-urbaine-pour-les-villes-modernes/>

critiqué par de nombreux gestionnaires des villes africaines, qui estiment que le paysage urbain perd de son attrait sous l'action de l'agriculture urbaine (Yemmafouo, 2014). Cette manière de voir les choses peut se justifier par cet extrait de texte d'Ophélie Robineau (2015) en parlant de l'agriculture quand elle affirme : « elle est encore ignorée par beaucoup d'élus et d'urbanistes africains, qui la considèrent – vision hygiéniste héritée de la colonisation – inadaptée au milieu urbain, voire sale, et dégradant l'image « moderne » de la ville africaine qu'ils promeuvent. ».

Par ailleurs, le retour de cette activité au sein de l'UOB, montre également la présence de plusieurs nouveautés, notamment l'arrivée de nouveaux acteurs et l'émergence de nouvelles pratiques agricoles. Cela constitue le deuxième résultat issu des données du terrain, subdivisé en deux sous partie. La première met en évidence que, en plus du maraîchage, on observe désormais une agriculture vivrière (polyculture) ainsi que de l'élevage avicole (canards et poules).

Dans la deuxième sous-partie, il a été observé que ces nouvelles activités ont donné lieu à deux nouveaux types d'acteurs agricoles : les producteurs vivriers et les éleveurs. Cette réalité est similaire à celles d'autres pays d'Afrique francophone où l'agriculture urbaine se développe parallèlement à l'extension urbaine, en bénéficiant « d'un accès meilleur et plus diversifié aux intrants et attire toujours de nouveaux acteurs, dans un milieu pourtant soumis à de multiples contraintes » (Mougeot et Moustier, 2004 : 15). En réalité, cette nouvelle dynamique agricole au sein de l'université suscite des inquiétudes, au-delà de son rôle nourricier et de complément de revenus. Si l'analyse de Tsamoye et Sello Madoungou (2024a) a révélé quatre principaux types de problèmes que posait déjà le maraîchage d'autan, c'est-à-dire les problèmes foncier, environnemental, sanitaire et d'insécurité, le retour du maraîchage burkinabé renforcé par l'agriculture vivrière et l'aviculture, risque d'accentuer ces mêmes problématiques. Avec ces nouvelles activités, il est possible que l'image de l'université se dégrade, surtout qu'elles ne sont pas encadrées. En conséquence, l'université devient un véritable champ à ciel ouvert, où des personnes extérieures à l'entité agissent à leur guise sous le regard des usagers, y compris des autorités universitaires.

Or, le problème environnemental causé par l'agriculture maraîchère à l'université, avait déjà été dénoncé en 2020 par l'ONG Plurmea. Comme l'a relaté Line R. Alomo (2021), cette activité détruit le cours d'eau Awondo, qui traverse l'université, et dont l'eau sert à arroser

les plantes. Son utilisation maladroite et destructrice par les maraîchers burkinabés, notamment à travers l'emploi des produits chimiques inadaptés, l'usage de la motopompe, ainsi l'utilisation des zones à risques (zones marécageuses), contribue à la dégradation de ce cours d'eau. De plus, des ordures ménagères et des eaux usées y sont également déversées, accentuant sa pollution et sa destruction. En conséquence, l'introduction de nouvelles activités, telles que l'aviculture, qui sollicite aussi le cours d'eau pour l'élevage des canards, ne pourrait qu'amplifier le problème environnemental.

Guy Romain Kouam Kenmogne et *al.* (2010), dans leur analyse concernant le bassin versant de l'Abiergué (Yaoundé-Cameroun), ont également mis en évidence le danger de cultiver dans les zones à risques, comme dans ce bassin versant. En effet, ce dernier est exposé aux activités humaines qui le dégradent, notamment le déversement des eaux usées provenant des latrines et des ménages, contribuant ainsi à sa pollution. Par conséquent, l'utilisation de ces eaux impropre pour l'arrosage des plantes représente un risque pour la santé humaine. En effet, « les différentes valeurs de paramètres bactériologiques et parasitologiques dépassent les directives émises par l'OMS qui recommandent moins de 1000 UFC/100ml pour les coliformes fécaux et moins d'un œuf d'helminthe/L pour les eaux destinées à l'arrosage des aliments destinés à être consommés crus » (Kouam Kenmogne et *al.*, 2010 : 36). Cette situation démontre que les eaux usées sont dangereuses pour l'agriculture urbaine et, par conséquent, pour l'alimentation humaine, pouvant entraîner des maladies telles que les kystes *E. histolytica* chez les personnes exposées (maraîchers, consommateurs et revendeurs), ainsi que des gastro-entérites fébriles (GEF).

D'un autre côté, les zones à risques (zones marécageuses), comme celles de l'UOB, étant inondables, sont également sollicitées pour l'agriculture urbaine, comme c'est le cas dans de nombreux endroits à Libreville. C'est ce qui fait dire à Emmanuel Libongui et *al.* (2022 : 228) que « Les zones humides jouent à présent un rôle essentiel dans le développement de la culture des bas-fonds », avec tous les problèmes environnementaux et écologiques que cela peut entraîner. Par ailleurs, l'accès au foncier demeure l'un des obstacles majeurs à l'agriculture urbaine (Melki, 2020 ; Koffie-Bikpo et Adaye, 2014). Dans le cas de l'UOB, cette activité sera toujours mal perçue, tant par les usagers que par l'opinion publique, car elle se pratique au sein d'un temple du savoir,

où les aménagements devraient être en lien avec la formation universitaire. Or, cette agriculture n'a aucun lien direct avec un cursus académique. En conséquence, le retour du maraîchage et l'apparition de nouvelles activités agricoles soulèvent des interrogations sur la gestion foncière de l'université.

En effet, cette dernière demeure l'un des problèmes majeurs posés par l'agriculture urbaine (Bayendi Loudit et al., 2017 ; Sello Madoungou, 2024a). Dans les pays en développement comme le Gabon, sa pratique est également source de conflits. Toutefois, elle continue de tirer parti de l'inoccupation de certains espaces non bâties, y compris ceux situés en zones à risques (Libongui, 2022).

À l'Université Omar Bongo (UOB), cette problématique risque de perdurer tant que les terrains vacants ne sont pas réaffectés à de nouvelles constructions. Néanmoins, l'agriculture urbaine répond à des enjeux environnementaux de plus en plus mis en avant. C'est ce qu'expriment Pascale Scheromm et Louis Crétin (2021, p. 24), lorsqu'ils affirment que « l'agriculture urbaine et la végétalisation des bâtiments répondent en effet aux enjeux de la ville de demain : il s'agit de réduire les îlots de chaleur urbains, de capter du CO₂, de lutter contre l'imperméabilisation des sols, de créer du lien social ».

Cette vision demeure encore lointaine dans les pays en développement. Pourtant, un fait tangible et indéniable s'impose : l'agriculture pratiquée à l'université constitue une source d'approvisionnement en légumes frais pour les populations urbaines (Bayendi Loudit et al., 2017), au-delà des fonctions économique, sociale et environnementale qu'elle assure.

Conclusion

Les enjeux liés à l'entretien des espaces verts constituent le premier résultat de cette analyse sur la reprise de l'activité agricole au sein du campus universitaire Omar Bongo de Libreville, grâce aux enquêtes menées sur le terrain (observation participante et entretiens semi-directifs). Cet élément apparaît comme le principal facteur expliquant ce retour, marqué par le dynamisme des maraîchers burkinabè qui, après environ dix mois de retrait, ont repris leurs activités en élargissant leurs parcelles jusqu'aux zones autrefois cultivées par les étudiants de l'association Mutambe, aujourd'hui inactifs.

Bien que cette activité maraîchère ait des effets néfastes sur le cours d'eau Awondo, notamment par certaines pratiques dénoncées par l'ONG Plurmea, elle contribue néanmoins à l'entretien du campus universitaire, remplissant ainsi une fonction environnementale et paysagère. Par ailleurs, la diversification des activités agricoles, à travers la polyculture et l'élevage, constitue une nouveauté apportée par cette reprise. Elle s'accompagne de l'arrivée de nouveaux types d'acteurs, ce qui représente le second résultat mis en évidence par ce travail.

Il convient également de retenir que l'agriculture pratiquée à l'Université Omar Bongo contribue à l'approvisionnement alimentaire de la population librevilloise. Ainsi, le retour du maraîchage, l'apparition de nouvelles activités agricoles et l'arrivée de nouveaux acteurs au sein du campus contribuent à nourrir plusieurs familles et de soutenir les revenus modestes. Cependant, la présence de l'agriculture dans cet espace suscite toujours des opinions divergentes parmi les usagers et les observateurs extérieurs, d'autant plus que les problèmes qu'elle engendre ne semblent pas avoir trouvé de solutions concrètes.

Certes, les activités maraîchères contribuent à l'entretien des espaces, ce qui justifie leur réintégration après une brève interruption. Toutefois, les problématiques environnementales et foncières soulevées par cette activité demeurent entières. En effet, les actions entreprises par l'ONG Plurmea, qui avait sollicité l'intervention des autorités compétentes en matière de gestion de l'environnement ainsi que celle des autorités universitaires pour obtenir le départ définitif des maraîchers au plus tard en avril 2020, n'ont finalement pas eu d'effet durable. À peine partis, les maraîchers sont revenus avec encore plus de dynamisme. Le cours d'eau Awondo demeure donc plus que jamais menacé, tandis que l'image de l'institution continue de se dégrader, faute d'une gestion efficace de l'espace et de projet concret pour une université moderne.

Bibliographie

- Aubry Christine** (2014), « Les agricultures urbaines et les questionnements de la recherche », *Pour* 2014/4, pp. 35-49. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4.htm>
- Aubry Christine et Manouchehri Nastaran** (2019), « Les enjeux sanitaires de l'agriculture urbaine : évaluer les risques et encadrer les pratiques », *La Revue de l'Institut Veolia- Facts Reports*. URL

:<https://www.institut.veolia.org/sites/g/files/dvc2551/files/document/2019/09/108%20Les%20enjeux%20sanitaires%20de%20l%E2%80%99agriculture%20urbaine.pdf>, p.108-111.

Alomo Line R. (2021), « Awondo : le maraîchage tue la rivière ! », in *L'UNION* du mercredi 5 mai 2021, pp.12-13. URL : <https://lunion-archives.org/web.11/dmdocuments/N13615-05-05-2021-012.pdf>

Bayendi Loudit Sandrine Mariella, Ndoutoume Ndong Auguste et Francis Frédéric (2017), « Le maraîchage périurbain à Libreville et Owendo (Gabon) : pratiques culturelles et durabilité ». *Cab. Agric.* 26 : 45002.

Bodiguel Luc (2008), « La multifonctionnalité de l'agriculture : un concept d'avenir ?, Revue de droit rural, août-sept., n°365, pp.35-40. URL : <https://hal.science/hal-01688526/document>

Dubbeling Marielle et Santandreu Alain (2023), « L'agriculture urbaine : Moteur du développement municipal durable », N°1, Centre de recherches pour le développement international. URL : <https://ruaf.org/assets/2019/11/Directives-pour-la-formulation-de-politiques-1.pdf?utm>

Koffie-Bokpo Céline Yolande et Assunta Adaye Akoua (2014), « Agriculture commerciale à Abidjan : le cas des cultures maraîchères », *Pour* 4 (N°224), pp.141-149. Mis en ligne sur Cairn.info le 25/04/2015 <https://doi.org/10.3917/pour.224.0141>. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-141.htm>

Kouamkenmogne Guy Romain, Rossillon Francis, Mpakam Hernanie Grelle et Nono Alexandre (2010), « Enjeux sanitaires, socio-économiques et environnementaux liés à la réutilisation des eaux usées dans le maraîchage urbain : cas du bassin versant de l'Abiergué (Yaoundé-Cameroun)», *VertigO* - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Volume 10 numéro 2, septembre. URL :<http://journals.openedition.org/vertigo/10323>; DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.10323>

Lardon Sylvie et Loudiyi Salma (2013), « Agriculture urbaine et alimentation : entre politiques publiques et initiatives locales », Géocarrefour [En ligne], Appels à contribution, mis en ligne le 23 janvier 2013. URL : <http://geocarrefour.revues.org/8771>

Libongui Gérald Emmanuel (2022), *Agriculture en zone urbaine et périurbaine de Libreville : dynamiques spatiales, acteurs et enjeux environnementaux*,

Géographie, Thèse de Doctorat, Le Mans Université, Français. NNT: 2022LEMA3005. tel-03921714

Libongui Gérald Emmanuel, Ovono Edzang Noël, Mombo Jean-Bernard et Laurent François (2022), « Activité maraîchère dans les zones inconstructibles : une nouvelle stratégie d'adaptation à l'évolution urbaine à Libreville (Gabon) », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 17 (2), pp.217-245. {10.7202/1092774ar}. {halshs-03792526}

Mbeng Essone Lyonnel (2022), « Gabon : Mouguiama Daouda interdit les jardins et les commerces au sein de l'UOB », In Gabon Média Time. URL : <https://gabonmediatime.com/gabon-mouguiama-daouda-interdit-les-jardins-et-les-commerces-au-sein-de-luob/>

Mceldowney James (2017), « L'agriculture urbaine en Europe. Modèles, défis et stratégies », Service de recherche du parlement européen, décembre. URL

:[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2017/614641/EPRI_IDA\(2017\)614641_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2017/614641/EPRI_IDA(2017)614641_FR.pdf), Consulté en mars 2024, 31p.

Melki Hugues Morell (2020), « Agriculture urbaine et trajectoires d'accès au foncier pour les citadins précarisés au Cameroun : l'agriurbain comme perspective stratégique », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*. [En ligne], 44-45, mis en ligne le 15 avril 2020, URL : <http://journals.openedition.org/tem/6411>; DOI : <https://doi.org/10.4000/tem.6411>

Mougeot Luc J. A. et Moustier Paule (2004), « Introduction », *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : Enjeux, concepts et méthodes*, Cirad, Paris, p.11-21. URL : https://agritrop.cirad.fr/518651/1/document_518651.pdf

Olahan Abraham (2010), « Agriculture urbaine et stratégies de survie des ménages pauvres dans le complexe spatial du district d'Abidjan », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre, mis en ligne le 29 septembre 2010, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/10005> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.10005>

Parrot Laurent, Nantchouang Azer et Dongmo Clovis (2015), « Les transformations de l'agriculture familiale dans les petites villes : le cas de Muea au Cameroun », *Cahiers Agricultures*, 24(4), juillet-août, 215–223. L'agriculture familiale dans les petites villes : le cas de Muea au Cameroun. Cah Agric 24 : 215-23. doi : 10.1684/agr.2015.0759

Robert Amélie et Petit-Berghem,Yves (2022). L'agriculture urbaine face aux nouveaux défis de la ville nourricière et durable : approche géohistorique et nouvelles perspectives à partir des exemples de Tours Métropole Val de Loire et de la région Île-de-France (France). Nouvelles perspectives en sciences sociales, 17(2), 159–215. <https://doi.org/10.7202/1092773ar>

Robineau Ophélie (2015), « Politiques d'appui à l'agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest. Tenir compte des arrangements informels, *Cirad. Perspective*, Janvier, n°31, URL : <https://revues.cirad.fr/index.php/perspective/article/view/31357/31069>

Sanni Bio Bayé, Sounon Bouko Boni, Djohy Gildas Louis et Yabi Jacob Afouda (2023), « Agriculture urbaine et périurbaine à l'épreuve des dynamiques foncières en Afrique : Etat des lieux et perspectives », Annales de l'Université de Moundou, Série A-FLASH, Vol.10 (2), décembre, pp.285-327. URL : <https://aflash-revue-mdou.org/wp-content/uploads/2023/12/13-AUM10-0203.pdf>

Scheromm Pascale et Cretin Louis (2021). « Agriculture urbaine et promoteurs : vers de nouvelles modalités de l'aménagement des espaces verts des résidences ? » Dans I. Maleyre, C. Veil, C. Cantuarias-Villessuzanne & A.-C. Chardon (dir.), *Immobilier durable. De la ville d'aujourd'hui à la cité de demain* (p. 78-89). Mis en ligne le 01 septembre 2021, *Cahiers ESPI2R*. URL : <https://www.cahiers-espi2r.fr/168>

Tsamoye Pâcome et Sello Madoungou Leticia Nathalie (ép. Nzé) (2024a), « Les problèmes posés par le maraîchage à l'Université Omar Bongo (UOB) du Gabon », in Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Volume 1 N° 11, pp.325-338.

Tsamoye Pâcome et Sello Madoungou Leticia Nathalie (ép. Nzé) (2024b), « Agriculture maraîchère et l'accès au foncier au sein de l'Université Omar Bongo (UOB) au Gabon », in Revue Akiri N°007, pp.302-318.

Valette Élodie et Dugué Patrick, (2017), « L'urbanisation, facteur de développement ou d'exclusion de l'agriculture familiale en périphérie des villes : Le cas de la ville de Meknès, Maroc », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 17-1 | Mai, mis en ligne le 25 mai

2017. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/18413> ; DOI :
<https://doi.org/10.4000/vertigo.18413>

Yemmafouo Aristide (2014), « L'agriculture urbaine camerounaise. Au-delà des procès, un modèle socioculturel à intégrer dans l'aménagement urbain », Géocarrefour [En ligne], 89/1-2. URL :<http://journals.openedition.org/geocarrefour/9413> ; DOI :
<https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9413>